

La Voix du Quartier

N°20



Février 2008



A vos
Agendas

Quels aménagement pour le quartier ?

**Mercredi 27 Février au
Mazet à 18h30 :**
Présentation du registre des
aménagement collectifs.

RANDO- GARRIGUE.

Dimanche 13 Avril 2008
Promenade découverte de
la garrigue et repas tiré du
sac.

« FAITES » DE LA MUSIQUE.

**Vendredi 20 juin à partir de
18h30 au Mazet de la
gazelle.**
Le jardinet prendra des airs
de « square musical » pour
une fête de la musique
décalée. Buvette et
restauration sur place.

Assemblée générale: débats animés et constructifs

Cent cinquante personnes ont participé activement au débat qui s'est engagé en présence des élus Henri Douais, Gérard Di Dominico, Thierry Procida, Bernard Finiels le dimanche 16 décembre 2007.

Le secrétaire, Bernard Foucher, rappelle dans le rapport d'activité que le comité de quartier, en conformité avec ses objectifs statutaires, au cours de l'année écoulée, a favorisé les relations entre les habitants en organisant plusieurs manifestations : rando- garrigue, "faites de la musique", accueil des nouveaux habitants et 2 éditions de La VOIX DU QUARTIER.

La nouveauté: mise à disposition d'une boîte e-mail, offrant un nouveau mode de relation, rapide et personnalisé Comitégazelle@yahoo.fr



Le comité est régulièrement intervenu auprès des pouvoirs publics pour améliorer les conditions de la vie quotidienne, notamment la circulation, la sécurité ou la propreté de l'espace public. Il participe activement au CONSEIL DE QUARTIER présidé par Monsieur DOUAIS. Ce conseil décide et programme des petits travaux pour améliorer la vie quotidienne.



Il entretient des relations régulières avec les autres comités de quartier au sein de l'union des comités de quartier de Nîmes Métropole (UCQNM).

Dans son rapport, le Président rappelle les évolutions démographiques et sociologiques du quartier avec toutes les conséquences en termes d'habitat, d'urbanisation, de circulation, de sécurité, d'équipements collectifs. A titre

d'exemples :

- L'assainissement collectif n'a pas été prévu.
- En cas d'incendie, 1^{er} risque majeur de notre commune, les camions de pompiers ne pourraient circuler et manœuvrer aisément dans les chemins étroits de garrigue.
- L'accumulation des voitures individuelles rend la circulation de moins en moins fluide aux heures de pointe. Que dire, si demain la voie express apporte un flux supplémentaire de véhicules? C'est pour cela que nous estimons qu'une pénétrente est à exclure du projet.
- Nîmes et notre quartier dans son ensemble reste vulnérable en cas de fortes précipitations répétant le scénario de 1988, 2002, 2005. La nouvelle étude demandée par la Municipalité pour entendre les témoignages des sinistrés ne nous paraît pas répondre à la vraie question, celle du calibrage des cadereaux intra-muros.
- L'insuffisance d'équipements collectifs demeure d'actualité.
- Les commerces concentrés à la Gazelle sont bien vivants mais il manque cruellement d'espaces de stationnement pour que soit assuré leur maintien. En septembre l'Ecole Maternelle rouvre! Le Comité restera vigilant sur les questions de circulation et sécurité du secteur.

En cette année d'élection, le comité vous invite à compléter le "**REGISTRE DES AMENAGEMENTS COLLECTIFS DU QUARTIER**" qui sera ouvert et commenté lors d'une réunion publique le mercredi 27 février 2008 puis transmis aux candidats à la mairie.

A très bientôt.

Bernard Quiot





Rêveries du distributeur solitaire

Jeudi 13 Novembre 2007, après-midi

Il fait grand beau temps. Tout soleil, de la Route d'Uzès jusque sur les hauteurs des «Sophoras». Idéal pour la balade semestrielle aux fins de porter la bonne parole aux habitants (vous) sous la forme de la dernière édition de **La Voix du Quartier**.... (L'avez-vous bien trouvée dans votre boîte au milieu d'une bonne livre de pub ?)

Je me dis : « quelle chance ils ont (nous avons) d'habiter un tel quartier : ces collines, ce panorama ouvert sur la Ville, cette paisible campagne « urbanisée », ces jolies maisons (il y a des exceptions) qui s'étagent et se pavent sur les flancs sans trop se bousculer ! »

Mais je ne peux m'empêcher de penser : « que de laisser-aller, que de saccages dans ce cadre de vie qui pourrait être idyllique! Ces affreuses clôtures de parpaings que trop souvent on ne s'est pas donné la peine d'enduire mais qui se retiennent mal d'atteindre les 2 mètres réglementaires pour nous guillotiner la vue ! Ces propriétés devenues au fil des négligences et des fausses nécessités de véritables dépotoirs (privés donc intouchables)! Cette anarchie de poteaux et de lignes aériennes qui n'assureront pas la gloire d'EDF et consorts!.... Mais ne nous gâchons pas le moral et la douceur du moment !

Et puis quelle tranquillité ! De tout ce bel après-midi, pas une seule mauvaise rencontre....ni de bonne non plus ! Personne. Pas un promeneur, pas un piéton. En 2 heures et demie de temps. Pas un cycliste...pas un visage humain. En tout et pour tout un chien qui a dû



s'affranchir de sa chaîne; même pas galeux ce chien, une brave bête, égarée comme moi, en manque d'affection sans doute.

Non, à l'évidence ce quartier est réservé aux véhicules automobiles, on n'y circule que sur pneus et à moteur. Attention, les voies sont étroites, marchez bien au bord si vous ne voulez pas que surgisse sous votre nez un monstre immatriculé ! Peut-être n'ai-je pas vu les panneaux; « quartier interdit aux bipèdes »,,, mais aucune police ne s'est inquiétée de mon errance pédestre et n'est venue compromettre ma distribution. On

finirait par se sentir étranger ici, par décider de n'y revenir que perruqué et lunetté de noir, avec laissez-passer...

Et je m'enfonce dans cette arborescence d'anciens chemins muletiers et d'impasses dont on ne sait où elles mènent sinueusement et « accordéoniquement ». Découverte à chaque virage et demi-tour au bout. Et questions : qui se cachent au bout de ce sentier ? Qui s'abrite derrière ces murs, dans ce fouillis végétal ? Qui se terre dans cet « écart »? Serait-ce un quartier de robinsons ? De robinsons qui regagnent le soir dans leur caisse à 4 roues leur île déserte loin du tumulte citadin ?

Mais le soleil baisse là-bas, au-dessus de la ville qui s'embrume. S'asseoir ici un moment pour contempler la « vasque des Sophoras », offerte à l'azur d'un novembre mordoré. Rêvons, c'est l'heure.

Mais où m'asseoir ? pas un banc, pas un muret...

Et je redescends vers le Cadereau et la Montagnette, en face, pour retrouver ma petite chaleur humaine, entre mes 4 murs.

Ah! Pour la prochaine distribution, j'apprécierais un peu de compagnie. Si ça vous dit ?

Bernard Foucher

Avez-vous pris ou repris votre carte de membre du comité de quartier???

La cotisation est toujours fixée à 10 € par famille.

Le nombre fait notre force. Nos demandes et propositions auprès de la municipalité sont mieux écoutées à défaut d'être toujours entendues !



Adhérer au Comité de Quartier c'est le soutenir dans ces actions et participer à la vie de votre quartier.

La cotisation reste à 10€ par famille – Adressez ce coupon et votre chèque libellé à l'ordre du Comité de la Gazelle (À retourner : comité de quartier Gazelle Rte d'Uzès 11, rue de la maison maternelle 30000 Nîmes – Mail : comitegazelle@yahoo.fr)

NOM.....PRENOM.....

Adresse ;.....

Tel :..... Adresse électronique :.....



« REGISTRE DES AMENAGEMENTS COLLECTIFS DU QUARTIER »

Un "REGISTRE DES AMENAGEMENTS COLLECTIFS DU QUARTIER" est à votre disposition aujourd'hui pour exprimer vos besoins et attentes. Nous vous invitons à les manifester en écrivant à notre adresse électronique comitegazelle@yahoo.fr ou postale 11, rue de la Maison maternelle.

Nous en ferons état au cours d'une **réunion publique le mercredi 27 février à 18 heures 30 au mazet de la Gazelle - route d'Uzès** - à laquelle vous êtes conviés. Nous porterons ces attentes aux candidats aux élections municipale et cantonale puis, une fois

élus, nous leur rappellerons leurs promesses et engagements.

De ce registre, nous reprenons quelques souhaits émis lors du débat en assemblée générale ou reçues plus récemment sur notre adresse électronique comitegazelle@yahoo.fr :

⇒ De nombreux habitants ont souhaité une amélioration des transports urbains quant à l'amplitude des horaires ou encore leur ponctualité.

⇒ Question sur l'eau : la facture que beaucoup trouvent "salée".

⇒ Demande de couverture pour l'ensemble du quartier de la télévision

par voie hertzienne (TNT) mais aussi d'un *vrai* haut débit internet.

⇒ Inquiétude persistante sur le plan anti-inondation.

⇒ Demande d'un bureau de poste (plus utile que l'ANPE!).

⇒ L'amélioration de la voirie et des trottoirs inexistantes, impraticables ou dangereux.

⇒ Mise à disposition d'une "vraie" maison de quartier favorisant les liens culturels et sociaux.

**A vous de poursuivre la liste
.....écrivez.....**

comitegazelle@yahoo.fr ou
11 rue de la maison maternelle

et venez à la réunion

Quels aménagements pour le quartier?

**Le mercredi 27 février 2008
de 18heures 30 à 20 heures
Au Mazet - jardinet de la
Gazelle - route d'Uzès**



Le nouveau Conseil d'administration

Thérèse Bacetto	Valérie Camboulives	Hélène Granon	Patrick Marcahosse	Anne-Marie Quiot
Paulette Baron	Michel Clément	Brigitte Grepin	Foued Merabet	Bernard Quiot
José Blasco	Bernard Foucher	Thierry Herissan	Jean-Noël Picard	Armand Rinato
Yvette Bousquet	Eric Gaillard	Aurore Marcahosse	Yvette Py	

Le Bureau

Président :
Bernard Quiot

Vice-président :
Michel Clément

Secrétaires :
Bernard Foucher
Brigitte Grepin

Trésoriers :
Yvette Bousquet
Eric Gaillard

*Le conseil d'administration a reconduit **Bernard Quiot** dans la fonction de **Président**, **Michel Clément** comme **Vice-président**, **Bernard Foucher** et **Brigitte Grepin** secrétaires, **Yvette Bousquet** et **Eric Gaillard** Trésoriers. **Thierry Hérisan** prend en charge le dossier de la communication avec l'objectif de création d'un site internet, **Eric Gaillard** continue l'animation de la **commission urbanisme, environnement, circulation** avec **Yvette Py** et **Jean-Noël Picard** **Anne-Marie Quiot** l'**hydraulique**, **Yvette Bousquet** et **Michel Clément** toujours dynamiques pour **les festivités**, tandis que **Marylise Ferrier** fera le lien avec les parents d'élèves et l'encadrement des écoles. **Présent au sein de l'Union des Comités de quartier de Nîmes Métropole**, **Bernard Foucher** et **Bernard Quiot** assurent le lien.*

Le conseil d'administration vous invite à rejoindre les commissions selon vos envies, vos appétences.... Plus nombreux, nous sommes plus intelligents et constructifs!!!

INSCRIVEZ VOUS



CANDIDATURE pour participer aux commissions (À retourner : comité de quartier Gazelle Rte d'Uzès 11, rue de la maison maternelle 30000 Nîmes – Mail : comitegazelle@yahoo.fr)

NOM.....PRENOM.....

Adresse ;.....

Tel :..... Adresse électronique :.....

Souhaite participer à la commission : urbanisme, circulation, sécurité - hydraulique - enseignement –festivités - Communication.

(Ravez ce que vous ne souhaitez pas)



Lettre ouverte au président de Nîmes-Métropole



COMITE DE QUARTIER LA GAZELLE - Route d'UZES

courrier : 11 rue de maison maternelle
30000 - NIMES

Monsieur FOURNIER Jean-Paul
Président de NIMES METROPOLE
Le COLISEE
3000 - NIMES

Nîmes, le 17 janvier 2008

Objet : circulation et transport en commun
Aménagement ligne Les 7 collines

Monsieur le Président,

Les problèmes de la circulation dans notre quartier de la Gazelle desservi par la route d'Uzès deviennent de plus en plus préoccupants, problèmes tant de fluidité que de sécurité des habitants. Ce sujet a été longuement abordé lors de notre dernière assemblée générale du 16 décembre 2007 en présence de Monsieur Douais, élu de Nîmes. Nous pensons qu'il faudrait tout mettre en place pour atténuer ces problèmes en limitant l'utilisation des véhicules des particuliers et en favorisant les transports en commun. Sur ce point nous pensons que vous êtes tout à fait d'accord.

Or nous avons obtenu récemment d'un habitant du quartier une proposition très intéressante qui permettrait de faciliter l'accès des habitants du secteur de la rue des Trois Ponts au bus Tango " Les 7 collines " existant.

En effet, il faut savoir qu'aujourd'hui il n'y a aucun bus qui desserve cette rue; mise à part la desserte par taxi deux fois par jour sur le tronçon " Air Pur - Trois Ponts "; les habitants, dont les parents avec leurs enfants scolarisés, doivent se débrouiller avec leurs propres moyens.

Cette proposition, que vous trouverez ci-jointe, propose de modifier le trajet actuel du Tango Les 7 collines " Daguët-Massillan ", pour passer en retour de Massillan vers Calvas par le chemin de Pimprenelle et la rue des Trois Ponts. Cette modification permettrait l'accès aux transports en commun 8 fois par jour de tout un quartier actuellement privé de transport, sans frais supplémentaires pour la ville et sans changement significatif des horaires. Il faudrait seulement prévoir deux ou trois arrêts supplémentaires dans le chemin de Pimprenelle.

Par ailleurs, de nombreux habitants du quartier qui se rendent à la gare SNCF, souhaiteraient que les bus de la ligne D assurent leur service plus tôt le matin.

D'autre part, nous avons constaté que plusieurs automobilistes empruntant la pénétrante de la route d'Uzès, laissent leur véhicule personnel route d'Uzès ou aux abords immédiats pour utiliser le bus. Nous pensons qu'en raison de l'encombrement de cette voie, il serait souhaitable d'envisager un Parking Relais à proximité du terminus du bus à Calvas (voire à Massillan si cette ligne était prolongée comme c'était dans le passé).

Nous sommes à votre disposition pour discuter de ces propositions qui pourraient être rapidement mises en place au bénéfice de nombreux habitants du quartier et qui limiteraient ainsi la circulation des véhicules particuliers sur la route d'Uzès.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le Conseil d'administration
Bernard Quiot

Un quartier dynamique grâce à ses associations



Notre quartier manque cruellement d'une maison de quartier en capacité d'accueillir les nombreuses associations qui contribuent à tisser le lien social de notre secteur de vie.

Le mazet de la Gazelle, certes exigu, permet le rendez vous de petits groupes associatifs :

- ❖ **COMEDIA 7** sous la direction de Madame TALBERT,
- ❖ **POST SCRIPTUM** le samedi matin propose avec Monsieur CHOULEUR les charmes de l'écriture,
- ❖ **ACTION GARDOISE AQUARIOPHILE** propose des rencontres des personnes passionnées par les poissons des mers du monde entier,
- ❖ **SAUVE GARRIGUE** y organise ses réunions,
- ❖ **les comités de quartier de VENTABREN et nous-mêmes** utilisent cet espace pour les réunions des bureaux, conseils et commissions.

D'autres associations ayant besoin d'espaces plus vastes pour la gymnastique, la musique, le chant trouvent refuge dans d'autres lieux plus vastes.

LE THEATRE DU CHAT QUI MIAULE, dirigée par Nathalie PAVARD -BIAILLE est installée dans les locaux flambants neufs du FOUR à CHAUX (06 26 34 18 07). Nous avons eu le plaisir d'apprécier les jeunes talents lors de la fête de la musique en juin dernier.

Le 7 de la rue de la Maison maternelle accueille plusieurs associations musicales :

- ❖ **CHORUS** enseigne le jazz, et les musiques actuelles (04 66 26 99 54),
- ❖ **RAKAN MUSIQUES** manage et assure le développement des groupes musicaux (04 66 36 82 94),
- ❖ **RAJE** la radio jeune des meilleures musiques actuelles (04 34 04 66 35).

Nous comptons sur eux pour notre fête du quartier!

Des associations sportives trouvent refuge dans les locaux du stade Jean Bouin et de la piscine "Les fenouilletts" tout proche.

Cette liste n'est pas exhaustive et le comité de quartier est prêt à promouvoir toutes les initiatives ayant pour seul but de favoriser le mieux être de tous.